

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem-

Faculté des langues

Département de Français



Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

MASTER DE FRANÇAIS

OPTION : DIDACTIQUE LANGUES ET CULTURES

**L'enseignement du français aux adultes dans le milieu
carcéral**

Cas d'étude : Centre pénitentiaire de Mostaganem

Réalisé par Mr

ABDEDDAIM Hicham

Membres du jury :

- **Présidente : M. ROUBAI Amine**
- **Encadrante : Mme BENTAIFOUR Nadia**
- **Examinatrice : Mme NEHARRI**

Année universitaire 2018/2019

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement mon encadrante madame **BENTAIFOUR Nadia**, pour son aide, ses précieux conseils et son soutien tout au long de notre formation de master et plus particulièrement pour sa patience, ses encouragements et sa direction vigilante de mon travail de recherche. Tout ce que vous avez fait pour nous mérite notre respect et nos remerciements.

Je vous adresse ces mots ces lignes pour vous témoigner toute ma reconnaissance pour votre dévouement et votre disponibilité tout au long de ma recherche.

Je remercie très sincèrement et sans exception mes enseignants universitaire pour leur esprit d'ouverture et leur méthode pédagogique assez exemplaire ponctués d'humour et de convivialité, qui ont rendu nos séminaires agréable à suivre.

Un remerciement très spécial à mes deux amies **DJENNI Mohamed** et **DAHMANE BENGUOUA Fethia** pour son aide et ses précieux conseils

Pour finir, je remercie infiniment mes proches pour leur patience et leur soutien dans les moments difficiles et pour être encore présents aujourd'hui, tout particulièrement ma maman sans elle, je ne serai pas arrivée là aujourd'hui.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents qui n'ont jamais cessé
de m'encourager pour réaliser mes ambitions.

Tout ce qu'ils ont fait et font pour moi mérite ma reconnaissance.

A mes frères **Réda, Fethi, Ali**

A mes sœurs **Sarah, Nawel**

A mes cousins **Fares, Samir,**

A mes amies : **Hicham, Kacem, Rachida, Mimi, Karima**

A tous mes collègues de l'établissement pénitentiaire de

Mostaganem

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
--------------------	---

Premier Chapitre : *Cadre théorique*

1. Une conception large de l'éducation	5
2. L'enseignement pour adultes dans le milieu carcéral	5
3. La formation professionnelle en milieu carcéral	6
4. Objectifs de l'éducation en prison	8
4.1. Le droit d'apprendre	8
5. Les compétences	8
5.1. Les compétences sociales	8
5.2. Les compétence langagière	9
5.3. Les compétences psychologique	10
6. Enseignement en prison de toutes les matières	10

Dexième Chapitre : *Description du contexte*

1. Maison d'arrêt de Mostaganem	14
2. Présentation des deux classes	15
2.1. La classe de la 4ème année moyenne	16
2.2. La classe de la 3ème année secondaire	17
2.3. Le public visé :	17
3. La méthode utilisée	18
4. Calendrier des recueils des données	18
5. L'observation de la classe	18
6. L'enseignant (auto-evaluation)	18
6.1. La classe	19
6.2. Les séances	19
7. Le climat du déroulement des enseignements	19

Troisième Chapitre : *Analyse et interprétation des résultats*

1.L'enquete du terrain	22
1.1.Présentation du lieu de l'enquête.....	22
1.2.L'échantillon de l'enquete.....	22
1.3.Le déroulement de l'entretien.....	22
1.4.Les questions posées l'ors de l'entretien	23
1.5.Les obstacles rencontrés par les détenus :	23
2.La grille d'analyse	23
2.1.Analyse et interprétation des résultats	23
2.2.Description de la grille d'analyse	24
2.3.L'objectif de la formation.....	24
2.4.Le contenu de la formation.....	24
2.5.Le côté psychologique.....	24
3.Présentation des résultats	24
3.1.Interprétation des résultats.....	24
3.2.Objectif de la formation	24
3.3.Le contenu de la formation.....	25
3.4.Le côté psychologique.....	26
4.synthèse	26
Conclusion finale	29
Bibliographie.....	32
Annexe	

Introduction

L'enseignement des adultes au milieu carcéral en Algérie est aujourd'hui principalement pris en charge par des enseignants professionnels de l'éducation nationale, instituteurs, instituteurs spécialisés et professeurs, intervenant à temps plein ou en heures supplémentaires dans les établissements pénitentiaires. Notons que l'enseignement au milieu carcéral recouvre aussi l'enseignement à distance, principalement dispensé par l'intermédiaire du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) qui n'intervient généralement qu'une à deux heures par semaine en prison dans des domaines variés (Français ,Arabe, mathématiques, philosophie ...). La motivation première quant à la réalisation de ce travail par d'une ancienne réflexion survenu lors du visionnement du film les Évadés de Frank Darabont , datant de 1994. Ce film relate le quotidien de détenus et l'évasion spectaculaire de l'un d'eux. L'une des scènes montre la libération d'un détenu après une longue peine. Celui-ci, finit par se suicider car il n'a pas fait des études en prison et il est incapable de retrouver une place au sein de la société. Notre recherche est issue d'une réflexion que nous avons eu à la suite d'une première expérience de plusieurs années en tant que professeur de français à un public de détenus au sein de l'établissement pénitentiaire de Mostaganem. Cette mise en situation et les interactions avec ce type de public particulier nous avaient alors menés à nous questionner sur ces points :

Pour quel intérêt les détenus suivent cette formation en prison ?

Le programme suivi par l'enseignant au milieu carcéral est-il adéquat aux niveaux des détenus ?

Pour tenter de répondre aux questions posées précédemment, nous avons avancé quelques hypothèses :

Les détenus ont pour objectif de suivent cette formation pour avoir un diplôme et une diminution de peine.

Nous supposons que les programmes enseignés aux détenus ne sont pas en adéquation avec le contexte.

Pour confirmer nos hypothèses, nous proposons le plan de recherche suivant :

Nous allons faire une observation de classe et enregistrer les séances pour découvrir l'objectif des détenus en suivant ce formation

Nous allons ensuite élaborer un questionnaire d'enquête auprès de 10 détenus de la classe de la 4ème année moyenne en vue d'obtenir des données pour voir s'ils sont satisfaits du programme enseignés de toutes les matières.

Le travail que nous présenterons s'articule autour de trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré à la conception de l'éducation et la formation professionnelle au milieu carcéral.

Le deuxième chapitre présentera les objectifs de l'enseignement en milieu carcéral, ainsi son rôle qui contribue à rendre les prisons plus humaines et améliorer les conditions de détention.

Le troisième chapitre décrit le corpus et présente l'enquête : le lieu de l'enquête, les détenus, le déroulement de les séances ainsi que l'objectif de la formation, le contenu de la formation et le côté psychologique des détenus, les obstacles rencontrés par les détenus au cours de l'apprentissage, l'analyse. En fin, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux détenus pour voir l'objectif potentiel de suivre cette formation.

Premier Chapitre

Cadre Théorique

Premier Chapitre : Cadre théorique

L'éducation en prison est considérée comme un moyen de favoriser la socialisation ou la resocialisation, ce qui peut être un objectif valable à condition de ne pas pour autant imposer un comportement aux individus. On outre l'éducation en prison est un moyen important de faciliter le retour du détenu dans la société.

1. Une conception large de l'éducation

Il y a de grandes différences en matière de culture et de systèmes éducatifs entre les pays du Conseil de l'Europe. Les systèmes pénitentiaires varient aussi considérablement, tout comme la définition de ce qui constitue l'éducation en prison au sein de l'administration pénitentiaire. Néanmoins, malgré toutes ces différences, il est possible de formuler un certain nombre de généralités concernant l'éducation en prison. Conformément à son mandat, le présent rapport traite de l'éducation en prison au sens large, en y incluant le rôle des bibliothèques, la formation professionnelle, les activités culturelles, l'éducation sociale, l'éducation physique et le sport, ainsi que les matières classiques contenues dans les conceptions plus étroites de l'éducation. Les termes «éducateur», et «enseignant» tels qu'ils sont employés dans le rapport, désignent le personnel engagé pour faciliter la mise en œuvre d'une des activités qui viennent d'être évoquées. On peut dire sommairement que le terme «enseignant» désigne les personnes qui dispensent une éducation plus classique, généralement dans des salles de classe, tandis que, lorsque le comité parle d'éducateurs, il vise toute personne dispensant une éducation pour adultes au sens large. L'expression «secteur éducatif» employée fréquemment dans le rapport désigne non seulement le quartier d'une prison où se déroulent les principales activités éducatives mais tout lieu ou toute personne participant à l'éducation des détenus au sens large, c'est-à-dire notamment les gymnases, les ateliers de formation professionnelle, les théâtres, les bibliothèques...etc.¹

2. L'enseignement pour adultes dans le milieu carcéral

L'enseignement en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation d'un diplôme. Sa finalité est de permettre à la personne détenue de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle

¹ « Petit, Jacques-Guy. *Ces peines obscures. La prison en France ; 1780-1875*, Paris, Fayard, 1990. »

Premier Chapitre : Cadre théorique

L'enseignement est fondé sur les mêmes exigences et les mêmes références qu'en milieu libre, notamment en référence au socle commun des connaissances et des compétences. Il se fixe les mêmes modalités de validation des acquis, en particulier par la préparation et la passation de diplômes.

L'enseignement suppose une démarche personnalisée, incluant un bilan pédagogique initial et une organisation en modules, adaptés aux besoins des personnes détenues et à la durée de leur peine. Il vise l'acquisition de compétences sanctionnées par des certifications reconnues.

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de la détention, depuis le repérage initial jusqu'à la préparation de la sortie, dans une perspective de validation des acquis par des diplômes et/ou par la tenue du livret personnel de compétences de l'éducation nationale.¹

3.La formation professionnelle en milieu carcéral

La formation professionnelle des détenus est une pratique constante de l'institution pénitentiaire française (au moins depuis 1945), qui par ses succès et ses échecs, correspond à des théories et à des politiques bien précises, que l'on se propose d'étudier ici dans le but d'une meilleure compréhension du système éducatif du milieu carcéral.

Cette démarche suppose un effort de clarification tout autant qu'elle implique la nécessité de soulever le voile de la réinsertion sociale derrière lequel se dissimule la formation professionnelle ; c'est-à-dire qu'il faut mettre à jour, au-delà du projet apparent, le véritable projet de l'institution pénitentiaire afin de déterminer ce que la formation professionnelle en prison réalise et ce qu'elle ne réalise pas ce qu'elle est réellement en marge des mots qu'elle véhicule.

Il est clair que l'enjeu de la formation professionnelle ne se trouve pas au niveau de ce qu'elle dit mais de ce qu'elle fait. Est-ce qu'elle fait n'a pas changé profondément depuis le commencement, seul les discours se sont modifiés.

L'objectif étant de comprendre ce qu'est la formation professionnelle en prison, ce qu'elle défend et ce qu'elle met en place, il nous apparaît utile d'interroger son histoire.

¹ « Corne, Anatole, *Prisons et détenus*. Douai, imprimerie de Duthilleul et Laigie, 1969 »

Premier Chapitre : Cadre théorique

Si l'on veut tracer rapidement un historique de la formation professionnelle en milieu carcéral en France depuis 1945 on peut le faire en distinguant trois périodes qui correspondent à trois discours, mais aussi à trois pratiques de l'institution pénitentiaire.

La première période (1945/1955) : ce que d'aucuns ont pu nommer " l'âge d'or " se fixe pour objectif le redressement moral du sujet pénitentiaire le plus doué (une sorte d'élite de la détention) : l'institution carcérale reçoit alors mission dans ses propres structures et avec son propre personnel de transformer par le travail et l'éducation, les individus qui lui sont confiés.

Cette première période a pour acteur principal l'instructeur technique autour duquel gravitent quelques acteurs secondaires (éducateur, assistant-social,...).

La seconde période (1955/1962) : "le déclin"(en réalité cette période s'est chevauché dans une large mesure avec la première) et la "démocratisation" de la pratique antérieure, son fondement moralisateur demeurant inchangé. L'institution pénitentiaire réalise au cours de ces années la mise en apprentissage d'une population toujours plus nombreuse mais aussi culturellement plus faible qui vient se surajouter à "l'Elite" du début.

La troisième période (1962/1970) : " le renouveau" n'est pas encore achevée. Sa progression est lente et ses résultats peu spectaculaires.

Née avec l'idéologie égalitaire, voire égalisatrice de l'institution carcérale, elle s'efforce de donner au plus frand membre une initiation éducative et veut susciter de la part du détenu une réflexion approfondie sur sa condition.

C'est une période plus psychologique que moralisatrice, plus préoccupé d'une modification du schéma de pensée du sujet pénitentiaire que d'une distribution d'un savoir technique en vue d'une socialisation effective au dehors.

La formation professionnelle n'est plus ou devient de moins en moins transmission d'un savoir tendant à l'exercice d'un métier, mais maîtrise de soi pour un meilleur équilibre de la personnalité. De la sorte à la qualification professionnelle considérée comme élément fondamental de la resocialisation, l'institution carcéral substitue l'éveil à des activités multiformes qui lui paraît être le meilleur gage d'un retour de l'individu à des conditions de vie normale au dehors.¹

¹ « Sue, Eugène, *Les Mystères de Paris* 7[1842] Paris, Gallimard, 2009 »

Premier Chapitre : Cadre théorique

4.Objectifs de l'éducation en prison

4.1.Le droit d'apprendre

L'éducation en prison doit avoir des objectifs qui ne soient pas moins importants que ceux de l'éducation au dehors. Plus particulièrement, les objectifs de l'éducation en prison doivent être, pour l'essentiel les mêmes que ceux de l'éducation des adultes. Les services d'éducation en prison doivent avoir avant tout pour objectif de faciliter le droit d'apprendre dont jouissent tous les détenus, et qui constitue la clé de leur épanouissement en tant que personnes.

- Le droit d'apprendre est défini dans la déclaration adoptée par la 4e Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes. Il se décompose ainsi:
- Le droit de lire et d'écrire
- Le droit de questionner et de réfléchir
- Le droit à l'imagination et à la création
- Le droit de lire sur son milieu et d'en écrire histoire;
- Le droit d'accéder aux ressources éducatives
- Le droit de développer ses compétences individuelles et collectives.

5.Les compétences

La compétence est définie par Roegiers. X comme étant : « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situation –problèmes». Autrement dit, la notion de compétence désigne la capacité d'une personne de mobiliser ses propres connaissances (savoir, savoir-faire et aptitude) pour résoudre des situation-problèmes.

5.1.Les compétences sociales

La notion qui est donnée des compétences sociales au travers de ce document correspond à un ensemble de capacités relationnelles comme savoir communiquer, négocier et s'exprimer. Il s'agit donc d'être capable d'établir de bonnes relations, de savoir utiliser les règles de conduite émises dans une société donnée ainsi que d'être capable de s'adapter à un environnement en comprenant les signes de reconnaissance (Emery, Y.,2005,p.38-39).les comportements perçus comme associés aux compétences sociales sont aussi : le regard, les gestes, le temps de réponses, la nature de la discussion,...etc. ils peuvent également correspondre à des caractéristiques personnelles comme : confiance en soi, le charisme, l'aisance,...

Premier Chapitre : Cadre théorique

En ce qui concerne des personnes condamnées, qui sont souvent très fortement marginalisées-il possible de supposer qu'ils peuvent avoir quelques lacunes en matière de compétence sociales. Ces dites lacunes pourraient s'expliquer en partie par la mise en page de la société liée à la détention, mais également par des difficultés qui existaient bien avant l'incarcération.

L'habileté à mobiliser des comportements adéquats en présence d'autrui ainsi que de contrôler les interactions sociales comporte un enjeu important en matière d'intégration. Cela permet d'entrer et de maintenir des relations. Ces capacités résultent en grand partie d'un processus cognitif et de socialisation. Ils peuvent donc être appris. Par ailleurs, la socialisation professionnelle est intimement liée au processus permettant de développer des compétences sociales.

Celles-ci sont donc apprises et intégrées par contact avec les autres. Les compétences sociales influencent grandement le retour à une activité professionnelle. Celles-ci résultent de la capacité à prendre place au sein d'une équipe de travail, de comprendre son fonctionnement et ses attentes (Emery, Y., 2005, p. 43). Les employeurs admettent que ce type de compétence est un facteur de succès. Il favorisera l'intégration en tant que membre de l'entreprise, mais aussi de négocier et gérer des situations de stress. Nous pouvons imaginer qu'une personne sortant d'une peine privative d'une durée plus ou moins longue n'aura plus l'habitude d'être confronté à des situations professionnelles stressantes et que cela est un handicap vers une réinsertion professionnelle. La possession de compétences relationnelles favorise la communication dans des réseaux sociaux ainsi que dans le maintien des dits réseaux, et cela même en cas de conflits. Il est donc clairement établi qu'une personne ayant de bonnes compétences sociales aura tendance à bénéficier d'un réseau plus important et inversement un individu ayant un réseau conséquent aura plus de chance de développer ses compétences sociales. « La récidive du condamné ne dépend pas seulement de la pression sociale, ou encore des conditions de détention, mais aussi de l'interaction avec son environnement » (Besozzi, C., 2000)

5.2. Les compétence langagière

La compétence langagière, c'est «un ensemble d'habiletés reliées au langage permettant de comprendre et de produire différents discours. » Inspirée des travaux de Lebrun¹ sur un modèle intégré des critères en lecture (1987) et de Labelle, Lefebvre et Turcotte² (1989), cette définition de Moffet et Demalsy a le mérite d'être simple, complète et éclairante. Il précise : Elle [la compétence langagière] concerne à la fois la lecture et

Premier Chapitre : Cadre théorique

l'écriture. La compétence langagière englobe trois types de compétence : la compétence linguistique, la compétence textuelle et la compétence discursive. La compétence linguistique réfère à la connaissance du code et des règles d'utilisation de la langue. La compétence textuelle est la connaissance des composantes et des structures d'un texte ainsi que la capacité de les organiser et de les structurer de façon cohérente. La compétence discursive est la connaissance des moyens langagiers permettant de lier un texte à un contexte, à une situation de communication ou à un type de discours. Ces compétences renvoient à des connaissances et à des habiletés. On distingue donc les connaissances et habiletés linguistiques des connaissances et habiletés textuelles et discursives. [...] Les trois composantes sont imbriquées ou emboîtées les unes dans les autres, elles sont indissociables. [...] La langue est un système complexe qui fait appel à des activités complexes et complémentaires.»

5.3. Les compétences psychologique

Le terme de compétence fait partie de ces mots à multiples facettes que personnes n'a véritablement le pouvoir de réduire à une seule non équivoque et de l'imposer à tous. Aussi, nous voyons apparaître dans la littérature sur les compétences de nombreuses définitions qui prennent ce mot, soit comme un terme soit comme une notion, un concept ou un construit social. Ce flottement des significations tient en partie aux usages variés que l'on fait du terme compétence. R. Zemke (1995), observant l'engouement autour de la notion de compétence (job compétence) pour améliorer la conception des actions de formations dans le contexte carcéral, a interrogé différents spécialistes du domaine afin de clarifier précisément cette notion, en arrive à la conclusion que la compétence, les modèles de compétences et la formation axée sur la compétence sont des mots valises qui signifient seulement ce que l'auteur veut leur faire dire.¹

6. Enseignement en prison de toutes les matières

L'enseignement en prison La mission d'enseignement dans les prisons est confiée au ministère de l'éducation nationale. Son organisation est étroitement liée à celle de l'institution pénitentiaire depuis l'an 2006 car le droit français intègre le Cadre de Référence à l'Education et à la Formation en prison. L'accès à l'éducation pour les détenus s'organise à partir du socle commun des connaissances et des compétences (cf. article L. 122-1 et suivants du Code de l'Education). Afin d'homogénéiser l'organisation à l'intérieur des prisons et suivant les préconisations européennes, une convention de partenariat entre le Ministère de la Justice et le

¹ « Joly, Henri, *les lectures dans les prisons. Archives de l'anthropologie criminelle*, t. 1988 »

Premier Chapitre : Cadre théorique

Ministère de l'Education Nationale¹ est en place. Cette convention précise les conditions d'accès à la formation et à l'enseignement, les objectifs, missions et moyens mis à disposition afin de doter la personne détenue des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle². Elle suit chacune des étapes de la détention, depuis l'entrée en prison avec le repérage initial en passant par l'encadrement de la préparation au projet de sortie. Par ailleurs, la convention de partenariat appuie les dispositifs qui font le lien entre les deux institutions – carcérale et éducative -comme les activités « hors face à face pédagogique liées au parcours de formation »³qui sont étroitement liées aux politiques d'insertion et de prévention de la récidive. Ces dernières, constituent souvent la première étape d'une reprise de contact des détenus avec la formation. Elles aident, avant tout, à sortir de la cellule et de la routine de la détention. Tenant à l'investissement personnel d'hommes et de femmes souvent bénévoles ou en vacation, les activités d'éducation informelle visent au développement d'une culture de l'apprentissage. Elles symbolisent le lien avec l'extérieur de la prison en plus d'apporter des moyens humains et matériels supplémentaires. Leur présence est également soutenue par les Règles Pénitentiaires Européennes, comme l'indique l'extrait suivant : «[...] Certains domaines d'activités se prêtent particulièrement bien à l'emploi de bénévoles. Ceux-ci peuvent se joindre aux détenus pour gérer ensemble des activités culturelles : art dramatique, groupes de lecture, musique, peinture, échecs, etc. Souvent la personne venue de l'extérieur montre ou enseigne gratuitement son savoir-faire aux détenus intéressés. Ou bien les détenus eux-mêmes invitent certaines personnes à leur rendre visite pour partager des aptitudes ou des nouvelles connaissances, ils peuvent aussi constituer un soutien dans le domaine de l'éducation proprement dite. Ces activités souvent appelées « ateliers » (théâtre, écriture, informatique, code de la route jeux d'échecs par exemple) sont encadrés par des bénévoles et relèvent largement d'initiatives locales. L'accès à la formation se réalise également à distance, de manière à élargir l'offre de formation auprès des personnes incarcérées.¹

Les prisonniers sont assez peu à avoir un suivi psychologique. Cela peut être fortement conseillé par le juge ou la direction mais si la personne refuse le suivi, ce dernier ne peut pas être imposé au sein de l'établissement. Par contre si la personne est condamnée et qu'il y a une obligation de suivi médical, la personne devra s'en acquitter à sa sortie sans quoi elle risque d'être à nouveau incarcérée pour son reliquat de peine. Au sein de la maison d'arrêt,

¹ « Hugo, Victor, *Le dernier Jour d'un condamné*, [1929]. Edition présentée, établie et commentée par Roger Borderie, Paris Gallimard, 2000 »

Premier Chapitre : Cadre théorique

l'Éducation Nationale assure un service d'enseignement à tous les niveaux de la scolarité. Elle prend en charge, dans la mesure des places disponibles, toutes les personnes souhaitant apprendre le français, faire une remise à niveau, se perfectionner en informatique, suivre des cours de sécurité routière, de langues, les mathématique, histoire-géo, de comptabilité-gestion, de philosophie. Les cours sont assurés dans les trois quartiers : Hommes, Femmes et Mineurs. Les missions principales se déclinent sur 3 axes : la prise en charge des mineurs, la lutte contre l'illettrisme, la validation de compétences au travers de diplômes ou attestation.

Conclusion

Pour conclure, nous avons pu constater que l'enseignement des adultes au milieu carcéral est un moyen très important de faciliter le retour du détenu dans la société. C'est ainsi il est préférable de prendre Des mesures adéquates pour permettre aux détenus de poursuivre leur éducation après leur libération.

Deuxième Chapitre

Description du contexte

Deuxième Chapitre : Description du contexte

De nombreux enseignants ont choisi d'enseigner en milieu carcéral. Ils se retrouvent avec un public particulier qui nécessite une adaptation de tous les instants et retrouvent ce qui fait l'essence de notre métier : considérer que tous les détenus sont capables et leur donner la possibilité de (re)trouver leur voie.

1. Maison d'arrêt de Mostaganem

La maison d'arrêt de Mostaganem est un établissement pénitentiaire clos, connu sous le nom de "SIDI OTHMEN" aménagé pour recevoir des individus condamnés par les tribunaux à une peine les privant de liberté, ou des prévenus en instance de jugement.

Ce local disciplinaire fut construit entre 1919 et 1925 à l'est de la ville, situé sur le territoire de la commune de Sayada dans la wilaya de Mostaganem, fondé par l'architecte français Guillaume Gillet dans le cadre d'une série de construction neuve, pour la direction de l'administration pénitentiaire. Il occupe une surface de 13 650 m².

Il se compose de 10 cours et chaque cours contient deux grandes salles. La salle a une capacité d'accueil de plus de 250 personnes. Il se compose également de 20 cellules d'une superficie de 9m² et pouvant contenir jusqu'à trois détenus. On y trouve aussi, 05 classes scolaires dédiées à l'enseignement des détenus qui voudraient poursuivre leurs études, toutes équipées de tableaux blancs, de tables et de chaises, ainsi qu'une salle de réunion où se déroulent les réunions entre le directeur et les employées.

Le centre est doté aussi d'une grande bibliothèque dans laquelle il y a 10 ordinateurs bureautiques et plusieurs livres appartenant à différents domaines. Par ailleurs, on y trouve 03 cuisines équipées de 06 gazinières, 03 armoires pleines de vaisselles, 04 frigos congélateurs et quelque matériel de cuisine. Les détenus ont à leur disposition 02 infirmeries dotées de matériel médical : échographie, lits, salle d'injection...etc. Une salle de sport est réservée pour le loisir, elle est équipée de matériels de musculation et d'aérobique. Deux salons de coiffure sont mis à la disposition des détenus qui peuvent s'y rendre une fois par mois. On y trouve également, une douche qui se compose de 20 cabines, un petit stade avec un gazon artificiel pour jouer le football et même organiser des tournois entre les salles. Une salle de visite contient des cabines téléphoniques comme moyen de communications entre les détenus et leurs familles qui viennent leur rendre visite une fois par quinzaine. Une autre petite salle un peu isolée, est réservée aux avocats qui viennent s'entretenir avec leurs clients. Un petit bureau qui contient des cases avec des clefs pour déposer les portables parce qu'il est strictement interdit de faire entrer le mobile dans la détention. Deux grandes

Deuxième Chapitre : Description du contexte

cavagnes pour stocker les marchandises, une laverie pour le linge, et 03 ateliers (menuiserie/soudure /peinture) pour former les détenus qui désirent apprendre un métier.

Le centre héberge aussi une cafétéria pour les employées qui offre également un service de sandwicherie. Les employées utilisent 08 voitures de service, une ambulance, ainsi que 05 camionnettes (IVECO) pour transporter les détenus aux tribunaux ou bien pour le transfert aux annexes de SIDI ALI et ARZEW.

Cette établissement peut accueillir jusqu'à deux mille cinq cents condamnés de sexe masculin, il est classé parmi les 10 grands établissements pénitentiaires en Algérie, d'après les dernières statistiques.

Le staff de travail qui exercent dans cette établissement est constitué de : un directeur qui est le premier responsable de l'établissement, l'adjoint du directeur, le chef de détention , et 10 chefs de services, des employés pré emploi, secrétaire, 05 médecins, 04 psychologues, 02 chirurgiens-dentistes et plus de 350 gardiens.

Actuellement, la prison de Mostaganem est devenue un centre de rééducation pénitentiaire où de nombreux programmes de réinsertion sont proposés pour permettre aux détenus de suivre des formations ou obtenir des diplômes afin d'avoir des récompenses qui se caractérisent dans la diminution de la durée de la peine (BAC / BEM , etc)

2.Présentation des deux classes

L'éducation en prison doit avoir des objectifs qui ne soient pas moins importants que ceux de l'éducation au dehors. Plus particulièrement, les objectifs de l'éducation en prison doivent être, pour l'essentiel, les mêmes que ceux de l'éducation des adultes.

Par la suite, l'enseignement des adultes dans le contexte carcéral est aussi parfois considérée comme un moyen de favoriser la socialisation, ce qui peut être un objectif valable à condition de ne pas pour autant imposer un comportement aux individus. Une véritable éducation suppose le respect de l'intégrité et de la liberté de choix des apprenants ; mais elle peut aussi éveiller chez les détenus un potentiel positif et leur faire prendre conscience de nouvelles possibilités. Dans cette mesure, elle peut les aider à décider eux-mêmes de renoncer à la délinquance.

Deuxième Chapitre : Description du contexte

2.1. La classe de la 4^{ème} année moyenne

En premier lieu, nous sommes intéressés par la 4^{ème} année moyenne parce que c'est la dernière année dans ce palier, cette classe contient plus de 40 détenus de différents âges. Au cours de cette année, les apprenants auraient à réaliser trois grands projets qui donneront du sens à leurs apprentissages. Ces projets permettent de développer et d'exercer leurs propres compétences argumentatives en mobilisant à chaque étape leurs acquis antérieurs.

Chaque projet est organisé en séquences :

Projet 01	Projet 02	Projet 03
03 séquences	02 séquences	02 séquences

D'une part, chaque séquence est organisée en rubriques :

- 1- Ecouter et comprendre : les activités de cette rubrique permettent aux détenus de développer leurs capacités d'écoute et de compréhension de l'oral à partir d'un document audio ou bien de la voix de l'enseignant.
- 2- L'expression orale : cette rubrique comporte des activités qui permettent aux détenus de s'exprimer oralement et cela à partir d'un support pédagogique (dessin, photo, tableau...etc.)
- 3- L'expression écrite : cette rubrique est consacrée à la compréhension de l'écrit, les activités proposées permettent aux détenus de construire progressivement le sens du texte. elle comprend quatre phases : observer et anticiper- lire pour comprendre-relire pour mieux comprendre-retenir l'essentiel
- 4- Outils de la langue pour dire, lire et écrire : les activités de cette rubrique permettent aux détenus d'apprendre et de construire les règles qui structurent la langue française. Ces activités sont organisées en cinq étapes : lire et repérer/analyser/faire le point/exercer/écrire.

La compétence globale à la fin de programme de la 4^{ème} année moyenne vise à créer progressivement chez l'apprenant une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral et écrit, pour l'objectif de former des apprenants autonomes au moment de la prise de parole, et même de réinvestir ce qu'ils ont appris en classe à l'extérieur (vie quotidienne). Ses objectifs sont : socioculturels, communicatifs, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques..

Deuxième Chapitre : Description du contexte

2.2. La classe de la 3ème année secondaire

En seconde lieu, la classe du 3eme année secondaire comporte environ de 30 détenus dont la majorité possèdent un niveau intellectuelle plus élevé par rapport a ceux du moyen. on y trouve 50% d'entre eux qui avaient déjà eu leur BAC auparavant quand ils étaient dehors. Comme je tiens à vous informer qu'il y a des détenus licenciés et même des doctorants qui refaire leur épreuve du baccalauréat dans le but d'avoir une diminution de peine.

Le programme enseigné au cours de cette année, les apprenants auraient à réaliser quatre grands projets qui donneront du sens à leurs apprentissages.

Projet 01	Projet 02	Projet 03	Projet 04
Réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information.	Organiser un débat puis en faire un compte-rendu.	Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire.	Rédiger un nouveau fantastique.

Ces projets permet aux détenus (apprenants) d'exposer pour manifester leurs esprit critique, dialoguer pour confronter des points de vue, argumenter pour faire réagir et enfin raconter pour exprimer leurs imaginaire.

L'éducation dans le milieu carcéral a toujours fait l'objet de préoccupations pédagogiques donc il faudrait mettre en place des programmes de perfectionnement pour assurer que les éducateurs des prisons adoptent des méthodes d'éducation appropriées aux adultes. En outre tous ceux qui sont appelés à participer à l'administration du système pénitentiaire et à la gestion des établissements de détention devraient vulgariser et motiver l'éducation dans toute la mesure du possible en tout particulièrement les enseignants qui jouent un rôle sinqanon notamment dans le coté psychopédagogique car les détenus ont besoin beaucoup plus d'être mieux comporter avant l'acquisition de l'information.

2.3. Le public visé :

_Nous avons pris a titre exemple la classe du quatrième année moyenne,

_Le public de notre recherche comprend des détenus de différents Age du 4ème année moyenne du centre pénitentiaire de SIDI OTHMEN – Siyada- la wilaya de Mostaganem

_Les détenus vivent dans un contexte carcéral défavorisé qui n'encourage pas

Deuxième Chapitre : Description du contexte

L'apprentissage de la langue française.

3.La méthode utilisée

Nous avons demandé le directeur de bien vouloir nous autoriser de faire des enregistrements, c'est un support sur lequel ont été transcrites les interactions entre détenu/enseignant.

4.Calendrier des recueils des données

En consultant les documents officiels, nous avons remarqué que différents thèmes sont proposés et regroupés sous forme de tableau. L'enseignant est libre de choisir les thèmes qui répondent au besoin de ses détenus.

Thème	Date	Public	Consignes
Pourquoi suivez-vous cette formation ?	13/04/2019	Détenus du 4 ^{ème} année moyenne.	Ecrire un paragraphe dans lequel vous défendez votre opinion ainsi vous le présenter oralement

Tableau : Calendrier de recueil de données

5.L'observation de la classe

Etant donné que je suis enseignant de français dans ce centre disciplinaire cela fait plus de 03 ans, j'ai pas eu des difficultés pour faire un bon raisonnement et évaluer le niveau intellectuel des détenus.

6.L'enseignant (auto-évaluation)

On été vêtu en blouse blanche, maîtrise parfaitement la langue française. Nous avons une très bonne relation avec les détenus, sachant que nous n'avons pas cette classe l'année précédentes.

Pour la séance de l'oral, nous apportons avec nous des objets, des images ...etc. pour faciliter l'apprentissage.

Deuxième Chapitre : Description du contexte

6.1.La classe

Cette classe, dans laquelle nous avons effectué notre enquête, est composée de 40 détenus comme je l'ai déjà signalé auparavant, ce qui signifie que c'est une classe surchargée, composée complètement de sexe masculin, l'âge des détenus varie entre 18 et 70 ans.

6.2.Les séances

Chaque projet didactique est entamé par plusieurs séances (compréhension/expression) qui doit durer une heure au minimum

Nous avons commencé par une phase de mise en situation par le moyen d'un support; à partir d'un énoncé sur l'éducation dans le milieu carcéral, lu par nous-même, des images qui représente des détenus en classe le jour de l'épreuve, des vidéos en relation avec le thème que nous apportons avec nous.

Ensuite, nous demandons aux apprenants d'observer cet énoncé en posant des questions de compréhension ou de vocabulaire de certains termes.

Enfin, nous termine par une phase de récapitulation où nous demander aux apprenants (détenus) de résumer le texte oralement.

7.Le climat du déroulement des enseignements

À plusieurs reprises, j'ai eu peur pour ma sécurité. Pendant les premières années, j'étais littéralement enfermé avec mes apprenants dans la classe. Sans gardien de sécurité. La porte verrouillée. Lorsqu'un détenu voulait sortir pour aller aux toilettes, il fallait que j'appelle le gardien. Des fois, ça prenait pas mal de temps avant qu'il arrive. Disons qu'il ne fallait pas être trop claustrophobe...»

D'ailleurs j'ai eu quelques bonnes frousses. Comme cette fois où un grand gaillard m'a agrippée au cou, par-derrière, C'était un haut placé dans les Hells. Il avait à peu près une troisième année. Il était toujours à mon bureau et il me racontait ses affaires. Un jour, il a eu peur que je parle. Il m'a menacée, pour s'assurer que je garde le silence. Il voulait me faire sentir qu'il était le plus fort.»

Deuxième Chapitre : Description du contexte

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, à travers cette observation, nous avons remarqué que les apprenants (détenus) confrontent d'énormes difficultés d'apprentissage. Une attention spécifique devrait être accordée aux détenus ayant des difficultés particulières et notamment ceux ayant des difficultés pour lire et écrire.

Troisième Chapitre

Analyse et interprétation des résultats

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

Notre modeste recherche s'inscrit dans la branche de l'enseignement pour adultes, plus exactement dans l'enseignement du français langue étrangère pour les adultes dans le milieu carcéral. Notre recherche se base sur une enquête sur le terrain qui a pour but d'observer la méthode et l'acte d'enseignement dans plusieurs séances de français et les différentes interactions entre les détenus et enseignant.

Le thème que nous avons choisi, nous a conduits à faire une transcription ainsi qu'une enquête par l'élaboration d'un entretien avec les détenus. Il se compose d'un ensemble de questions variées.

1. L'enquête du terrain

Ce chapitre sera dédié, dans un premier temps à la présentation du contexte de la recherche, ce qui nous donnera une idée sur les éléments contextuels. Puis, on passera au déroulement et à la passation de l'enquête menée par des questions destinées aux détenus. Et ce afin de mener à bien notre expérience.

1.1. Présentation du lieu de l'enquête

L'étude a eu lieu dans l'établissement pénitentiaire de MOSTAGANEM, nommée Sidi-Othmen située à la commune du SAYADA. Nous avons choisi cet établissement vu l'accessibilité du terrain et afin d'avoir une idée approfondie sur le déroulement de l'apprentissage/enseignement des adultes dans le milieu carcéral. Nous avons fait dans ce centre disciplinaire plusieurs séances d'observation.

1.2. L'échantillon de l'enquête

_Nous avons assisté avec la classe du quatrième année moyenne dont l'âge des détenus varie entre (18-70 ans).

_Notre public se compose de 40 détenus qui sont tous du sexe masculin.

D'après nos constats le niveau des détenus est hétérogène, à travers quelques séances réalisées et selon les résultats obtenus nous avons pu nous faire notre petite idée sur l'objectif potentiel des détenus de suivre cette formation.

1.3. Le déroulement de l'entretien

Après que les séances se sont déroulées, nous nous sommes installées au fond de la classe, l'appareil d'enregistrement était au-dessus de la table en train d'enregistrer les dire et les réponses des détenus.

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

Les six détenus ont été choisis par nous même, l'entretien avec eux s'est déroulé lentement, les détenus étaient rigides et timides, et nous devons reformuler nos questions au moins deux fois. Nous avons eu recours à la langue arabe plusieurs fois (dialecte algérien) pour garantir la compréhension des questions posées.

1.4. Les questions posées lors de l'entretien

Lors de l'entretien nous avons posé les questions suivantes :

- Avez-vous déjà fait des formations en dehors du milieu carcéral ?
- Pourquoi suivez-vous cette formation ?
- Comment trouvez-vous cette formation ?
- Si vous aurez votre diplôme, envisagez-vous de continuer vos études ?
- S'il y avait pas la diminution de peine, suivez-vous cette formation ?
- Le programme du français enseigné est-il adapté au niveau des détenus ?
- Selon vous les séances de français sont-elles suffisantes deux fois par semaine ?
- Que proposez-vous de plus pour améliorer cette formation ?

1.5. Les obstacles rencontrés par les détenus :

- La majorité des détenus qui lit l'énoncé ont une mauvaise lecture ; niveau plus bas
- Les détenus n'utilisent pas le dictionnaire pendant la séance pour trouver les synonymes
- L'effectif des détenus représente l'un des obstacles dans une classe de quarante apprenants, beaucoup de détenus n'auraient pas l'occasion de lire pendant un duré d'une heure.
- Il y a des détenus qui ont des notions mais ils n'arrivent pas de bien s'exprimer en français.

2. La grille d'analyse

2.1. Analyse et interprétation des résultats

Dans ce chapitre nous allons analyser et interpréter les résultats obtenus lors de notre enquête afin de montrer le but de notre recherche si effectivement l'enseignement au milieu carcéral aurait des objectifs qui ne soient pas moins importants que ceux de l'éducation au dehors.

Comme l'a indiqué notre introduction dans ce chapitre nous allons présenter les résultats de notre recherche.

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

2.2.Description de la grille d'analyse

Notre travail consiste à regrouper les dires enregistrés durant les entretiens, nous avons rassemblé le maximum des témoignages que nous avons classés dans des grilles qui regroupent les résultats et les réponses données par les détenus.

2.3.L'objectif de la formation

Cette partie d'analyse a pour objet de savoir la finalité visé qu'envisager les détenus de l'atteindre en suivant cette formation.

2.4.Le contenu de la formation

Cette catégorie d'analyse a pour but de savoir si les détenus sont satisfaits sur le programme enseigné par les enseignants ainsi si les informations sont intéressante pour enrichit leurs connaissances

2.5.Le côté psychologique

Cette dernière partie consiste à démontrer si les détenus suivre cette formation afin d'avoir une diminution de peine, pour tuer l'ennui ou bien pour améliorer son niveau.

3.Présentation des résultats

Dans la présentation des résultats nous avons transcrit les réponses avec qui nous avons mené les entretiens puis nous les avons décortiqués en suivant les trois thématiques de nos catégories d'analyses.

3.1.Interprétation des résultats

Les entretiens ont démontrés que l'objectif de l'enseignement des adultes au milieu carcéral a divers raisons.

3.2.Objectif de la formation

Les premières questions posées aux détenus de la classe de la quatrième année moyenne avaient pour but de découvrir l'objectif visé de cette formation, les détenus avaient presque tous la même finalité qui est la diminution de la peine.

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

Hamou 56 ans, Chauffeur de Taxi	« ...franchement monsieur j'aimerais toujours assister et surtout de ne pas rater les séances de français afin que je puisse répondre couramment ma clientèle étrangères en français ainsi pour avoir une diminution de peine.
Ammour 23 ans, sans emplois	« ... pour avoir une diminution de peine, parce-que j'en peux plus subir les conditions de vivre dans ce centre disciplinaire ».

Tableau : objectif de la formation en prison

3.3.Le contenu de la formation

Les différentes réponses obtenues lors de nos entretiens avec les apprenants sont réunies dans cette catégories, nous pouvons constater que cinq sur six détenus donnent des réponses assez convaincantes. Les détenus ne sont pas satisfaits concernant le programme enseigné, Il est plus que nécessaire de mettre en place des programmes de perfectionnement adéquats pour une enseignement approprié.

Benaouda 33 ans, commerçant	« ...au détriment de ce que je pense, le programme enseigné dans cet établissement n'est pas convenable par rapport a notre situation ».
Lakhdar 20 ans, pêcheur	« ...si j'aurais su que vous allez nous enseigner ce programme, je m'inscris même pas ! »

Tableau : Le contenu de la formation

En voyant les réponses des détenus nous comprenons qu'il faudrait inclure dans l'éducation sociale des éléments pratiques permettant au détenu de gérer sa vie quotidienne dans la prison, afin de faciliter son retour dans la société.

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

3.4. Le côté psychologique

Cette dernière rubrique d'analyse est considérée comme étant la plus importante car les questions posées et les réponses données sont étroitement en rapport avec notre travail. Dans cette catégorie nous allons invoquer la psychologie et sa place dans l'enseignement des adultes au milieu carcéral, Les réponses données par les détenus sont assez surprenantes.

Abderahmen 46 ans, bouchier	« ... je suis cette formation afin d'être mieux comporter tant qu'un apprenant et ne pas être humilié par les gardiens ».
Khalid 30 ans, serveur de restaurant	« ... je me sens très bien quand le gardien vient m'appeler pour assister aux cours, c'est le moment où je change complètement de délire et oublier l'impression du prison et les criés des gardiens ».

Tableau : le côté psychologique

4. synthèse

le travail que nous avons fait avec les détenus de l'établissement pénitentiaire de Mostaganem, en leur offrant l'occasion de s'exprimer et dire ce qu'ils pensent concernant cette formation en participant à des entretiens, nous a montré que l'enseignement dans le milieu carcéral est réellement indispensable pour former des détenus intellectuels, et comment cette formation permet d'améliorer et de développer les compétences sociales/langagières et psychologiques chez les détenus de la quatrième année moyenne et parmi ces compétences nous trouvons également que la culture est l'une des composante de la communication qui permet aux détenus d'apprendre à communiquer en s'exprimant oralement . Cependant, la formation telle quelle est aujourd'hui ne peut pas réaliser tous les objectifs visés à travers l'enseignement du français. Un programme spécifique destiné à ce public (les détenus) est indispensable pour une formation optimale qui répondrait à toutes les attentes. Il est plus que nécessaire de mettre en place des programmes de perfectionnement adéquats pour un enseignement approprié.

Troisième Chapitre : Analyse et interprétation des résultats

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, les apprenants (détenus) restent le sujet actif de leur apprentissage, donc l'enseignant joue un rôle très important dans la manière de transmission du savoir et même sur le côté psychopédagogique.

Conclusion Finale

Conclusion Finale

Notre travail de recherche avait pour objectif de découvrir comment se déroule l'enseignement des adultes dans le milieu carcéral.

Au cours de notre recherche nous nous sommes basé sur l'objectif de l'enseignement en prison, nous avons commencé d'abord par un sous bassement théorique sur les notions de l'enseignement dans le milieu carcéral pour mieux continuer la recherche par la suite.

Après avoir cerné les deux notions de l'enseignement en prison et ses objectifs dans le premier chapitre, nous avons consacré le deuxième chapitre à la présentation de notre enquête que nous avons menée au sein d'un établissement pénitencier avec des détenus de différents niveaux dans le but de révéler leurs finalité en suivant cette formation. Le dernier chapitre quant à lui a été dédié à la présentation des résultats.

Au terme de cette recherche, nous avons pu conclure que la formation telle quelle est aujourd'hui ne peut pas réaliser tous les objectifs visés à travers l'enseignement du français. Un programme spécifique destiné à ce public (les détenus) est indispensable pour une formation optimale qui répondrait à toutes les attentes. Il est plus que nécessaire de mettre en place des programmes de perfectionnement adéquats pour un enseignement approprié.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- AIT DAHMAN, K. Enseignement/apprentissage des langues en Algérie entre représentations identitaires et enjeux de la mondialisation, édition Synergies, Alger, 2007.
- Abdellah-Preteuille. « Apprendre une langue, apprendre une culture ». In cultures pédagogiques n° : 360 ; Paris, janvier 1998.
- Programme de 4AM, page 04
- Programme de 3AS, page 02

Sitographie

- https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/Conseil_Europe_Recommandation_Education_en_Prison_12_89_FR.pdf
consulté le 02 juin à 1h
- <https://www.cairn.info/revue-connexions-2013-1-page-45.htm>
consulté le 27 juin à 20h

Theses

- BENTAIFOUR Nadia, la littérature de jeunesse de langue française en Algérie a partir des années 2000 production et contexte de production, thèse de doctorat, sous la direction de : Mr Hadj MILIANI ET DE MADAME Marie-Agnès THIRARD,2014

Dictionnaires consultés

- Dictionnaire de l'éducation, Larousse, 1988
- Jean Pierre : Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, 2003
- Dictionnaire pratique de didactique du FLE. P.70

Annexes

